



N°20
30/08/2017



Animateur filière

Jean-Michel LHOÏTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@charentemaritim.e.chambagri.fr

Tomates abris froids :
Geoffrey MONNET - CA 86
Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Melon : Jean Michel LHOÏTE
ACPEL
Jml.acpel@orange.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Maraîchage – Edition Nord
Nouvelle-Aquitaine
N°20 du 30/08/2017 »*

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Tomate en sol, sous abris froid

- **Tuta absoluta** : très présent en Charente-Maritime (surtout sur les Îles de Ré et d'Oléron) et progression sur de nombreux secteurs à l'intérieur des terres (Deux-Sèvres et Charente).
- **Noctuelles** : l'Île d'Oléron est particulièrement concernée par des dégâts sur fruits.
- **Mildiou** : des symptômes sont observés. Les cultures de plein-champ sont les plus concernées.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : les niveaux de piégeage sont faibles ou nuls, dans l'attente du troisième vol.
- **Septoriose du céleri** : les cycles se succèdent rapidement et il convient de rester vigilant.
- **Taupins** : de faibles dégâts sont observés sur carotte.
- **Oïdium** : des dégâts d'intensité assez forte sont notés sur un site de carotte dans les Deux-Sèvres.

Melon

- **Mildiou** : Le risque est présent pour l'ensemble des plantations.
- **Bactériose** : des symptômes sont encore visibles, mais les conditions de ce début de semaine ont dû bloquer la maladie.
- **Oïdium** : des premiers symptômes sont observés depuis deux semaines.
- **Fusariose et verticilliose** : sans être très fréquent cette année, certaines parcelles sont assez fortement touchées par ces maladies vasculaires.
- **Taupins** : sur toute la région, des dégâts sur fruits sont observés, avec une intensité très variable d'une parcelle à l'autre.

Poireau

- **Teigne** : populations présentes en Charente, Deux-Sèvres et Charente-Maritime, mais pas encore en Limousin.
- **Mouche mineuse** : des piqûres de nutrition sont observées en Charente-Maritime et en Haute-Vienne.
- **Thrips** : présence de piqûres de nutrition, mais d'intensité faible.

Tomate en sol, sous abris froid

Dans la région, la production de tomates est réalisée chez un grand nombre de maraîchers. C'est l'un des produits d'appel des circuits-courts en AB ou en conventionnel.

- **Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)**

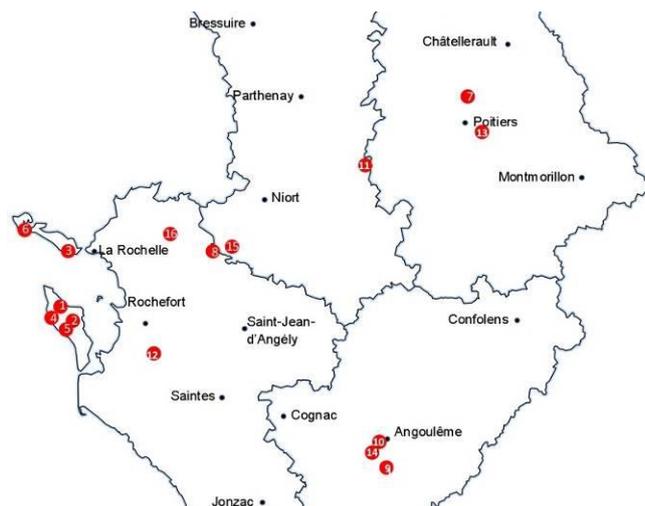
Dans un premier temps, cet insecte était localisé sur la côte, mais depuis 2 ans, on assiste à une progression vers l'intérieur des terres. Il est très important d'éviter l'installation de l'insecte sur son exploitation, car par la suite, la lutte est difficile et complexe.

Situation sur le terrain :

Sur l'Ile d'Oléron, les dégâts sont fréquents et importants. Sur le continent, on confirme la progression de l'insecte sur plusieurs sites en Charente-Maritime. Dans les Deux-Sèvres, les captures sont encore faibles. En dehors du réseau SBT, dans le cadre de suivis techniques, la présence de cet insecte est fréquemment observée en Charente-Maritime.

Site	Nombre de mineuses pour 1 piège delta relevé/tunnel																							
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	
Iles de Ré et Oléron	1-1	1	3	4	3	3		3	14	23	33	39	24	107	132	61	172	38	0					
	1-2			0	3		1	5	4	17	17	19	12	37	20	212	75	69						
	2-1		2	1	3	1	0	1	1	11	12	5	9	9		91	135	193						
	2-2			20	11	3	1	0	16	24	6	10	10		100	37	60							
	3				17	22	35	80	80	100	20	150	80	198	100	320	360	260				*		
	4					2		0	1	1	5	16	11	13	10	10	42	61	16	11	35	98	113	72
	5						0	0	0				6	3										
Continent	6						0				33		57	33	140		120							
	7							0	0	0	0	0	0		0									
	8-1								0	0	0	0	0		0	0	2	2	2	0	0	2	2	5
	8-2																							5
	9								0		0	0		0		0				0		0		
	10-1									0	1		1	2		2			3	8	2			4
	10-2											1		2	0		0		0	0	0			0
	11										0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0		3	1
	12-1													5					16	15	25		50	
	12-2													7					26	36	18		72	
	13														0	0	0	0						
	14															0								
	15																		1		3	1		
	16																		0		0	0	4	11

* arrêt du suivi, parcelle gravement endommagée



Valeurs indicatives du risque en fonction du piégeage, sur la base de 4 pièges / ha (Monserrat, 2008)

Niveau de risque	Nombre de captures par semaine
Pas de risque	0 capture
Risque faible	< 3 captures
Risque modéré	de 3 à 30 captures
Risque élevé	> 30 captures

Évaluation du risque : des dégâts significatifs se poursuivent sur l'Ile d'Oléron. Sur le continent, l'insecte est en progression sur de nombreux secteurs en Charente-Maritime. Dans les Deux-Sèvres et en Charente, les captures sont faibles, mais présentes.

- **Noctuelles (diverses espèces)**

Depuis quelques années, en particulier sur l'Île d'Oléron, des dégâts de noctuelles sont notés sur fruits. En 2016, un réseau de piégeage (phéromone) n'avait pas permis de mettre en évidence la présence d'*Helicoverpa armigera*.

Cette année, sur un site à risque, différentes autres capsules de phéromones ont été positionnées. Avec des fluctuations suivant les semaines, les captures de *Lacanobia oleracea* (ou noctuelle de la betterave) et de *Chrysodeixis chalcites* (noctuelle arpenreuse de la tomate) sont notables.

Évaluation du risque : la production de l'Île d'Oléron est la plus concernée (dégâts annuels). Suite à la réalisation de cycles successifs, on observe à la fois des larves sur fruits et des papillons en activité de ponte.

- **Acariose bronzée (*Aculops lycopersici*)**

Sur plusieurs parcelles en suivis techniques, on note la présence de plantes touchées par des acariens (acariose bronzée) : les feuilles montrent une coloration plutôt bronzée à l'origine du nom de cette maladie. Des symptômes comparables peuvent être observés sur la tige ainsi que des segments assez conséquents (à ne pas confondre avec du Botrytis).



Acariose bronzée

Botrytis cinerea

(Photos Thierry MASSIAS CA17 - 2017)

- **Moisissure grise (*Botrytis cinerea*)**

Dans le cadre de suivis techniques, des symptômes de Botrytis sont notés à l'aisselle des feuilles. Dans certains cas la plante sèche complètement.

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*)**

La fréquence d'observation de mildiou est pour l'instant faible, mais l'évolution des symptômes sur feuilles et sur tiges peut être rapide.

Évaluation du risque : les conditions météorologiques sont favorables à ce champignon. Le risque est notable pour les productions de plein champ.



Tache de mildiou sur feuilles à repérer rapidement



Tache sur tige avec un impact fort

(Photos Benoît VOELTZEL CA 17)

- **Oïdium (*Oïdium neolycopersici*)**

On observe les premières taches « blanches » d'oïdium en production sous tunnels.

Évaluation du risque : à surveiller, les conditions sont devenues favorables à ce champignon.



Taches typiques d'oïdium
(Photo Thierry MASSIAS - CA 17)

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages permet d'identifier les périodes à risque à la parcelle. Ce réseau est mis en place sur céleri et carotte.

	Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle																				
		1 5	1 6	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
Carotte	1	1	0	0	0	1	2	1	2	1	4	1	1	0	3	1	2	2	1	1	3	2
	2						0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	3									0	10	1	1	1	0	0	0	1	2	0	0	0
	4									0	0	0	0	0	0		0	0	0	2	0	0
	5										0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
	6											0	0	0	0			0	0	0	0	0
	7												4		0		1		3	8	5	1
	9														0		0	0	0	0		
	10														0		0		0	0	0	0
	Céleri	1					2	5	1	3	1	4	0	0	1	1	7	0	1	1	1	0
2						1	5	4	7	2	8	0	1	0	0	2	1	1	1	0	1	1
3						1	7	3	3	1	6	0	0	0	1	5	0	2	4	1	0	1
4						1	1	4	4	4	3	7	0	0	1	1	4	1	0	3	2	0

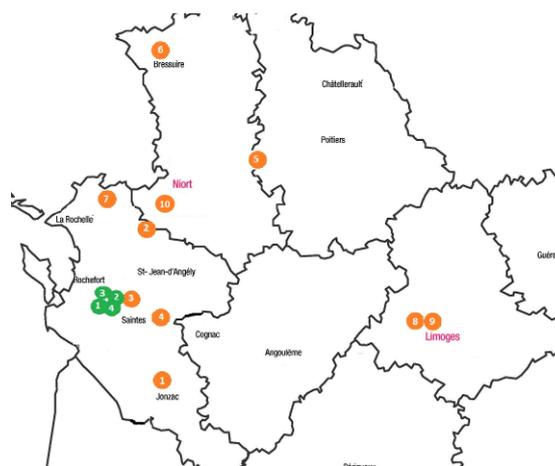
Situation sur le terrain :

En cultures de carotte et de céleri-rave, l'ensemble des captures sont faibles ou nulles, et inférieures aux seuils indicatifs du risque par culture (de 0,1 pour la carotte et de 0,2 pour le céleri-rave).

Évaluation du risque : sur tous les sites de piégeage, les captures sont faibles ou nulles. Nous sommes donc dans l'attente de la reprise du troisième vol de la mouche de la carotte.

- **Septoriose du céleri**

Cette année, les cycles de contamination sont nombreux et se succèdent rapidement. Il est important de repérer les premières apparitions de taches, car par la suite, il est plus compliqué de stopper l'évolution du champignon (qui peut avoir un fort impact sur le calibre des raves).



Modèle de prévision du risque :

Des données météo des secteurs de Trizay (17) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL Septocel (sur Inoki®). Pour des plantations du 15 avril, les cycles du champignon au 30 août, sont :

Site station	Cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	7	Pour le cycle 6, sorties de taches prévues du 23 août au 6 septembre Pour le cycle 7, sorties de taches prévues du 10 au 17 septembre
Mansle (16)	5	Pour le cycle 5, sorties de taches prévues les 26 et 27 août et le 5 septembre

Évaluation du risque : la pression est surtout importante en Charente-Maritime (7^{ème} cycle à venir). Dans la vallée de l'Arnoult, les premiers foyers observés ont été stoppés, mais le risque est bien présent. Actuellement, l'absence de pluie n'est pas favorable au développement de la septoriose, mais il convient de rester vigilant.

Pratiques d'irrigation / septoriose : les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit).

- **Taupins (*Agriotes sp.*)**

Sur un site de carotte en Charente-Maritime, des perforations liées à des attaques de taupins sont observées depuis une semaine, avec une faible intensité des dégâts.

Évaluation du risque : lié aux populations présentes dans le sol, aux stades larvaires plus ou moins voraces.



Exemple d'une larve de taupins
(Photo ACPEL)

- **Oïdium**

Des premiers symptômes d'oïdium ont été notés sur le feuillage d'une parcelle de carotte dans un site de suivi des Deux-Sèvres. L'attaque est assez forte, avec des intensités de l'ordre de 5 à 20 % des feuilles touchées.

Melon

- **Situation générale**

Les conditions chaudes et sèches du début de campagne avaient permis un début de saison « sans soucis sanitaires ». Depuis, avec des périodes plus fraîches et de l'humidité, la situation sanitaire des cultures s'est détériorée avec la présence de diverses problématiques et des allongements des durées d'arrivée à maturité des fruits. Les fortes chaleurs de ces derniers jours ont limité le développement de la plupart des maladies.

- **Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)**

On observe chaque semaine de nouveaux symptômes de mildiou sur différents secteurs et ce pour des plantations allant jusqu'à la semaine 24.



Exemples de symptômes sur feuilles (de taches angulaires jusqu'au feuilles tulipées) – (Photos ACPEL)

Les données du modèle de prévision des risques MILMel annoncent un risque pour les plantations jusqu'à la semaine 24 sur le secteur côtier de la Charente-Maritime. Pour les autres stations météo du Poitou, l'indice est proche du seuil indicatif de risque pour les plantations jusqu'aux semaines 23-24.

Évaluation du risque : des conditions orageuses sont favorables à ce microorganisme. Le risque mildiou est maintenant présent pour pratiquement l'ensemble des plantations. Seule, une période sèche et très chaude bloquera naturellement ce microorganisme.

- **Bactériose (*Pseudomonas syringae* pv. *aptata*)**

Suite aux périodes fraîches de ces dernières semaines, on observe de nouveaux dégâts de bactériose sur fruits. La situation de la parcelle (orientation, fond de vallée...), les sensibilités variétales sont évidentes, les fruits dont les écritures se referment mal sont particulièrement touchés.



Exemples de symptômes de bactériose sur fruits (Photos ACPEL)

Trois à quatre journées avec des températures minimales fraîches (inférieures à 13°C) et avec de faibles amplitudes dans la journée sont favorables à cette maladie. Toutefois, des maximales plus élevées, comme les températures enregistrées lundi et mardi de cette semaine, sont défavorables à cette bactérie.

Évaluation du risque : les conditions chaudes de ce début de semaine ne sont pas favorables à la bactériose, mais des minimales fraîches couplées à des amplitudes thermiques limitées en journée peuvent favoriser le développement de la maladie.

- **Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)**

On note des fruits impactés par des taches de cladosporiose (faible fréquence, intensité très variable). Même si les pluies sont peu importantes en cumulés, la présence d'humidité sur le feuillage est favorable à ce champignon. Les températures fraîches la nuit accentuent le risque.

Évaluation du risque : la présence d'humidité et de fraîcheur sont favorables à ce champignon. Le risque est élevé pour les secteurs qui seront les plus humides (pluies successives, bas de parcelles...).

- **Oïdium (*Podosphaera xanthii* et *Golovinomyces cichoracearum*)**

Les premières taches d'oïdium ont été observées depuis deux semaines dans le Poitou et en Charentes. Effectivement, le climat depuis quelques semaines avec des alternances fraîcheur/chaleur, air sec/humidité, est favorable à une expression précoce pour la région. Il est important de ne pas attendre une trop grande prolifération de ce champignon, il faut être vigilant pour observer, dès leur apparition, les toutes premières taches dans les parcelles (à la face inférieure de la feuille).



Pour rappel, il est important d'observer les premières taches à la face inférieure de la feuille, par la suite c'est très visible mais trop tardif ! (Photos ACPEL)

Évaluation du risque : le climat de cet été est favorable à une expression précoce de cette maladie.

Le choix de variétés peu sensibles à l'oïdium doit être un critère important dans la sélection des variétés à planter en fin de saison.

- **Fusariose (*Fusarium oxysporum*)**

Le refroidissement des sols a amené l'expression de la fusariose dans des parcelles à risque. Quelques cas présentent une intensité assez importante. Cependant, la fréquence d'observation de parcelles touchées reste faible cette année.



Exemples de symptômes de fusariose au champ et sur plante (Photos ACPEL)

Évaluation du risque : l'année semble à risque modéré. La notion de risque est à relier avec l'historique de la parcelle (nombre de cultures de melon) et à la sensibilité de la variété.

- **Verticilliose (*Verticillium dahliae*)**

Des signalements d'affaiblissements de plantes sont à nouveau signalés cette semaine. Toutefois, la fréquence d'observation est assez faible, cette maladie semble assez localisée, certains secteurs sont plus concernés.

Évaluation du risque : cette maladie est souvent liée à des parcelles et à des secteurs. Avec les températures fluctuantes, les systèmes racinaires sont sollicités et conduisent à l'expression de cette maladie.

- **Taupins (*Agriotes sordidus* et autres)**

On observe des perforations de fruits en Charente-Maritime et dans le Poitou. L'intensité est variable d'une parcelle à l'autre (de quelques % à près de 100% de fruits impactés). La fréquence d'observation des parcelles touchées est en progression par rapport à 2016.



Exemple de dégâts de taupins sur fruits (Photos ACPEL 2017)

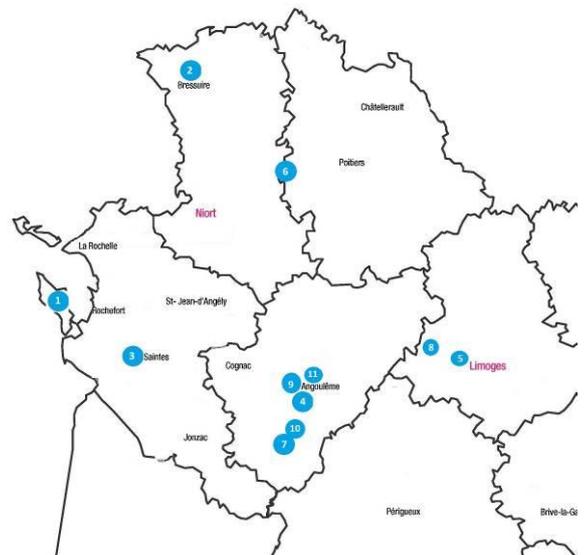
Évaluation du risque : lié aux populations présentes dans le sol, aux stades larvaires plus ou moins voraces et à l'attraction des fruits à maturité.

Alliacées

Les suivis sont ciblés sur les principales problématiques rencontrées en région, à savoir, la teigne du poireau en AB (réseau de piégeage) et les suivis de l'activité des mouches mineuses des alliacées.

- **Teigne (*Acrolepiosis assectella*)**

Nombre de teignes pour 2 pièges delta relevés												
Site	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
1	0			3	2	2	1	1	0			
2	6	5	0	1	2	19	5	2	12	2	16	40
3				3	1	2	0	0	3	0		3
4				0	4		3				0	
5						0	0	0	0			0
6							0	0	6		0	3
7							1	0	2		26	63
8									0			0
9									3		8	3



Cette semaine, le vol de teigne se confirme en Deux-Sèvres, Charente, et Charente-Maritime avec de forts niveaux de population. Pour les parcelles qui ont piégées précocement, les dégâts observés sur les poireaux sont aussi en augmentation.

Évaluation du risque : le risque est présent en Charente, en Deux-Sèvres et en Charente-Maritime.

- **Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)**

Cette semaine, seul un site de Charente-Maritime et un site de Haute-Vienne signalent une activité de la mouche mineuse (de 10 à 50% de pieds de ciboulette avec piqûres de nutrition).

Les premières piqûres de nutrition sur poireau ont été enregistrées sur le site de Haute-Vienne. Pour l'instant, l'intensité des dégâts est encore faible.

Piqures de nutrition Mouches Mineuses sur ciboulette :													
Semaine		29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	
Comptage nombre de pieds touchés (%)	Site	3	0	10	10	10	10	60	50				
		5	0	0	0	10			0				
		6		0	0	0		0	0				
		7		0	0	0		0	0				
		8		0	0	0			10				
		9				0			0				
		10				0		0					
		11				0	0	0	0				
Observation : O/N	Site	1	O	O	O	O							
		4	N	N				N	N				
N° de poste identique à la carte teigne													

Évaluation du risque : le risque semble présent. Il convient de rester vigilant.

- **Rouille (*Puccinia porri*, *Puccinia allii*)**

Sur cinq relevés, deux signalent une faible présence avec au maximum 44 % de plantes atteintes sur 1 % de la surface foliaire.

Évaluation du risque : le risque est présent, mais de faible intensité. Il est dépendant de la sensibilité des variétés.

- **Thrips (*Thrips tabaci*)**

Trois sites sur cinq enregistrent l'activité de thrips, mais l'intensité reste faible. Pour l'instant, ce sont les piqûres de nutrition qui sont principalement identifiées avec 5 à 65 % de plantes atteintes selon les sites.

Autres légumes (remontées ponctuelles liées à des suivis techniques)

Altises sur radis et rutabagas

En Charente, on observe depuis deux semaines une forte pression liée aux altises sur cultures de radis noir et de rutabagas. L'intensité des attaques reste modérée avec 2 à 3 altises par feuilles.



Adulte d'altises et dégâts sur feuilles (Photos INRA e-phytia)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : ce bulletin est rédigé par l'ACPEL avec la collaboration de référents par culture (techniciens des Chambres d'Agriculture de la Charente, de la Charente-Maritime et d'Indre et Loire, de la Vienne et de la Haute-Vienne) sur la base d'observations réalisées par des producteurs et techniciens : les entreprises de production de melon (Soldive, Rouge-Gorge et Haut Poitou), la coopérative UNIRE, de producteurs en AB (FRAB) et de maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".